



NOTE DE SYNTHÈSE annexée au Compte administratif 2018 (Budget principal CCPO et du budgets annexes)

Le compte administratif :

Le compte administratif 2018 (CA 2018) retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par la collectivité dans l'année. Il doit être présenté au conseil entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2019. Il permet de contrôler la gestion de la CCPO, et de vérifier que les dépenses annoncées lors du vote du budget primitif 2018 (BP2018) et des décisions modificatives sont bien celles réalisées.

La CCPO compte 5 comptes administratifs :

- **Le Budget Principal de la CCPO ;**
- **Le Budget de l'École de Musique de l'Ozon (EMO) :** pour permettre à Solaize, commune extérieure à la CCPO, mais partenaire dans la gestion de l'EMO, une meilleure lisibilité de ses comptes.
- **Le Budget du Val de Charvas :** ce budget assujettis à TVA et permet d'identifier les flux propres à l'extension du parc d'activités du Val de Charvas.
- **Le Budget de la ZAC des Trénassets :** ce budget assujettis à TVA, créé en 2015, permet d'identifier les flux propres à la création de la ZAC des Trénassets.
- **Le budget du Quartier d'activités de Bourdonnes :** ce budget assujettis à TVA, créé en 2015, présente les dépenses inhérentes aux travaux de viabilisation des lots à commercialiser.

L'exécution budgétaire s'effectue selon deux sections :

Schématiquement, **la section de fonctionnement** retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et récurrente de la CCPO et à l'exercice de ses compétences (voirie, développement économique, GEMAPI¹, Complémentaire à GEMAPI, Environnement ...).

Par exemple, en dépenses : les attributions de compensations versées aux communes membres, les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la CCPO, les prestations de services extérieurs comme les travaux d'entretien réalisés dans le cadre de ses compétences, les autres charges de gestion courante, le paiement des intérêts des emprunts.

En recettes : les produits locaux, les recettes fiscales provenant des impôts locaux, les dotations de l'État comme la dotation globale de fonctionnement, les loyers et les participations provenant d'autres organismes ou collectivités locales.

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

¹ GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine comme les dépenses concernant le remboursement des capitaux empruntés, les acquisitions immobilières ou les travaux nouveaux. Parmi les recettes d'investissement, on trouve les subventions d'investissement, les emprunts, le produit de la vente du patrimoine, le Fonds de Compensation de la TVA, etc

- *Communauté de communes du Pays de l'OZON*

		DEPENSES		RECETTES	
		BP2018	CA2018	BP2018	CA2018
REALISATION DE L'EXERCICE	Section de Fonctionnement	20 479 255,12	13 836 077,46	20 479 255,12	16 529 824,96
	Section d'Investissement	11 973 144,36	3 937 654,96	11 973 144,36	4 210 119,52
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019	Section d'Investissement		2 617 509,25		

- *Ecole de Musique de l'OZON*

		DEPENSES		RECETTES	
		BP2018	CA2018	BP2018	CA2018
REALISATION DE L'EXERCICE	Section de Fonctionnement	413 252,79	380 625,90	413 252,79	395 218,92
	Section d'Investissement	37 027,32	31 784,33	37 027,32	20 767,12
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019	Section d'Investissement		3 025,33		

- *Zone Industrielle de Charvas 2*

		DEPENSES		RECETTES	
		BP2018	CA2018	BP2018	CA2018
REALISATION DE L'EXERCICE	Section de Fonctionnement	1 310 028,39	1 037 759,59	1 310 028,39	1 037 740,51
	Section d'Investissement	1 310 018,39	1 037 740,47	1 310 018,39	1 037 740,47

- *ZAC des Trénassets*

		DEPENSES		RECETTES	
		BP2018	CA2018	BP2018	CA2018
REALISATION DE L'EXERCICE	Section de Fonctionnement	1 147 169,93	756 497,93	1 147 169,93	756 498,33
	Section d'Investissement	1 147 159,93	756 497,93	1 147 159,93	756 497,93

- *Quartier d'activités de Bourdonnes*

		DEPENSES		RECETTES	
		BP2018	CA2018	BP2018	CA2018
REALISATION DE L'EXERCICE	Section de Fonctionnement	829 619,54	826 427,47	829 619,54	146 204,53
	Section d'Investissement	146 204,48	146 204,48	146 204,48	146 204,48

A saint Symphorien d'Ozon le 25 mars 2019

Le Président

Jean-Jacques BRUN

